



Projet financé par l'UE



Beyrouth, le 12 juillet 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme administrative et l'Union européenne lancent des sessions de formation à la gestion des déchets solides

Dans le cadre du Programme de gestion des déchets solides financé par l'Union européenne, SE le Ministre d'Etat pour la Réforme administrative, Nabil De Freige, et le Chef de la Section Développement durable à la Délégation de l'Union européenne au Liban, Marcello Mori, ont lancé aujourd'hui les sessions de formation à la gestion des déchets solides. Etaient présents au lancement, le Directeur général des conseils locaux et des municipalités, le Juge Omar Hamzé, représentant le Ministre de l'Intérieur et des Municipalités, ainsi que les représentants des municipalités bénéficiaires du programme.

Cette formation à la gestion des déchets solides est le fruit de la collaboration entre le Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme administrative et le Ministère de l'Intérieur et des Municipalités. C'est aussi la toute première activité qui reflète une synergie entre deux projets financés par l'UE : MUFIN (Support to Municipal Finance Reform – Composante Renforcement des capacités) et SWAM (Solid Waste Management). La formation vise à fournir aux participants des connaissances de base sur la gestion des déchets solides, et notamment un aperçu des opérations et du processus d'entretien dans les usines de gestion des déchets solides.

Le Ministre De Freige a indiqué que "cette session de formation est importante à la lumière de la décision du Conseil des Ministres qui a été adoptée afin de protéger le citoyen de la crise des déchets, et qui stipule que les municipalités et les unions de municipalités doivent gérer le dossier des déchets dans leurs régions respectives. Les municipalités seront suivies par une commission technique présidée par le Ministre de l'Intérieur et des Municipalités et composée de représentants du Ministère de l'Environnement, du Conseil du Développement et de la Reconstruction, du Ministère des Finances et de notre bureau, qui évaluera les projets soumis par les municipalités ainsi que l'efficacité de ces dernières dans la gestion des déchets selon les méthodes appropriées adoptées internationalement". Il a ajouté : "Cette formation permettra aux bénéficiaires du Programme de gestion des déchets solides de connaître les rudiments de cette gestion et d'acquérir des connaissances en matière d'organisation des différentes étapes liées à la gestion des déchets solides, à partir de la "réduction des déchets" jusqu'au processus d' "élimination" (réduction, réutilisation, recyclage, récupération et élimination), ainsi que ses coûts et l'importance de l'interaction avec les

citoyens d'une manière franche et transparente en leur fournissant des informations précises sur la collecte et l'élimination des déchets solides."

De son côté, M. Marcello Mori a dit : "Depuis le début de la crise des déchets, l'Union européenne a travaillé étroitement avec le Gouvernement libanais pour trouver des solutions pratiques. Les interventions actuelles et prévues de l'UE en matière de déchets domestiques dépasse les 77 millions d'euros, allant des projets d'infrastructure au renforcement des capacités." Il a ajouté que "l'appui financier de l'UE n'aurait pas été suffisant pour rendre possible la tenue de cet évènement sans l'engagement de nos partenaires nationaux. Cette session de formation est l'illustration de la l'appropriation nationale et d'une coordination efficace entre deux bénéficiaires du soutien de l'UE, en l'occurrence l'OMSAR et le Ministère de l'Intérieur et des Municipalités dont le personnel a fait preuve, avec l'appui de l'assistance technique financée par l'UE dans le cadre du programme MUFIN, d'un esprit d'initiative et d'une expertise qui ont permis à cet évènement d'avoir lieu."